

Apprenti(e) en licence pro « gestion des aménagements paysagers, écologie et biodiversité » h/f – Rentrée 2024



Contrat d'apprentissage

Au cœur d'un territoire dynamique, Grand Bourg Agglomération (GBA) compte plus de 700 agents ayant vocation à animer le bassin de vie et à apporter un service de qualité aux habitants tout en s'engageant sur des enjeux sociétaux, économiques et de transition écologique. La collectivité intervient sur des domaines de compétences variés tels que la petite enfance et l'enfance-jeunesse, l'enseignement supérieur, l'emploi et l'insertion, le social, le développement culturel et sportif, la mobilité et le transport, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, la construction et la préservation du patrimoine et de l'environnement, etc. La collectivité assure également la gestion de 13 communes du nord de son territoire.

Au sein de la Direction voirie et espaces publics, le service espaces verts assure l'entretien des surfaces végétalisées, et met en œuvre une gestion prospective des espaces verts et du paysage sur les équipements communautaires.

www.grandbourg.fr

Missions

Accompagné(e) et suivi(e) par le chef d'équipe espaces verts et son responsable, en tant que chargé de mission de gestion différenciée des espaces verts, vous avez pour missions principales de:

- Réaliser un inventaire quantitatif des espaces végétalisés: nommer, mesurer, localiser les différents espaces et les classer par typologie,
- Réaliser un inventaire qualitatif des espaces végétalisés: fonctions, fréquentation, richesse de biodiversité, contraintes (accessibilité, entretien, réglementation), et enjeux (environnementaux, culturels, sociaux, économiques),
- Elaborer un cahier des charges pour l'entretien des espaces verts de Grand Bourg Agglomération sous la forme d'une codification et de méthodes d'entretien propres à chaque code, à destination du service espaces verts et des prestataires externes,
- Participer à l'élaboration d'un plan de communication, sensibiliser le grand public et les usagers.
- Participer à l'inventaire du domaine arboré et à la rédaction d'une charte de l'Arbre.

Profil

- Titulaire d'un BTS « Aménagements paysagers » ou « Gestion et protection de la nature »,
- Etre inscrit à la formation en vue d'obtenir la licence professionnelle « Gestion des aménagements paysagers : écologie et biodiversité »,
- Connaissances en techniques horticoles, arboricoles et en conception paysagère,
- Connaissances en préservation et en amélioration de la biodiversité, en entretien et maintenance des espaces verts et terrains de sports dans le cadre de la gestion différenciée,
- Maîtrise des outils bureautiques,
- Connaissances en cartographie élémentaire,
- Sens de la communication et de la pédagogie,
- Autonomie, sérieux et méthode,
- Capacité à s'adapter et force de proposition.

Spécificités du poste



Poste à pourvoir à la rentrée 2024



Temps complet



Lieu de travail : Centre technique de Malafretaz



Rémunération légale - déterminée selon l'âge et le diplôme préparé

- + Avantages sociaux (CNAS)*
- + Titres Restaurant*
- + Participation employeur* :
 - Prévoyance*
 - Complémentaire santé*

(*sous réserve des conditions en vigueur au sein de la collectivité)

Candidature

Les personnes intéressées par ce poste doivent adresser CV ET lettre de motivation (documents obligatoires) : (au choix)

- sur notre site internet : www.grandbourg.fr, rubrique « offre d'emploi »
- par mail à recrutements@grandbourg.fr
- par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de Grand Bourg Agglomération, Direction des ressources humaines, 3 avenue Arsène d'Arsonval CS 88000 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Pour le 23/04/2024, dernier délai.

**Référence à porter sur la candidature :
DGA PRC APPRENTISSAGE GESTION
DIFF EV**

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter

M. Sébastien BARACAND, responsable service espaces verts,
sebastien.baracand@grandbourg.fr